



**PLAN D'ÉTUDES DE
FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE**

Avant-propos	page 2
Baccalauréat universitaire	page 4
Modules offerts aux étudiant-e-s d'autres disciplines	page 8

Entrée en vigueur: octobre 2006

AVANT-PROPOS

Présentation de la discipline

La discipline “ Français langue étrangère ” (FLE) vise à développer des outils d’analyse de la langue, de ses usages sociaux et de ses modalités d’acquisition, en même temps qu’une maîtrise fine du français essentiellement pour des étudiant-e-s non francophones¹.

L’objet d’étude du français langue étrangère consiste en une analyse du français en usage, en situation de contact et en acquisition. Une telle analyse demande :

- le développement d’outils techniques et critiques de description de la langue ;
- une approche des valeurs et statuts du français en contact avec d’autres langues et, partant, une étude de la francophonie ;
- une approche du français en acquisition, avec une réflexion introductory sur les incidences didactiques ;
- une approche de la littérature et de ses spécificités en situation de contact (migration, auteurs plurilingues, voyage, francophonie “ périphérique ”).

Le programme comprend aussi quelques enseignements d’approfondissement des connaissances linguistiques en français, offerts aux étudiants non francophones dans le cadre du BA7. Ces enseignements s’articulent toutefois à une approche théorique de la langue et de ses usages et visent un haut niveau de compétence².

Organisation des études

Certains modules requièrent la réussite préalable d’un ou de plusieurs autres modules : ces conditions sont clairement indiquées dans le plan d’études. De façon générale, les modules sont classés selon l’ordre “ logique ” du déroulement des études, sauf pour BA7.

Pour les modules dont l’enseignement est semestriel, en général les cours dispensés au semestre d’hiver ont une vocation introductory par rapport aux cours et séminaires dispensés au semestre d’été : il est donc conseillé de respecter aussi cette logique.

Attestations et évaluations

Les modules sont évalués sous la forme d’un examen écrit, d’un examen oral ou d’un contrôle continu. Les modalités des contrôles continus sont définies par l’enseignant-e en début d’année. Certains séminaires sont validés par l’obtention d’une attestation : les modalités pour l’obtention de cette attestation sont différentes selon les séminaires et sont définies par l’enseignant-e en début d’année. Outre la fréquentation régulière de l’enseignement dispensé, elles peuvent requérir la validation d’un travail personnel de l’étudiant-e (présentation orale et/ou écrite, exercices en laboratoire de langue, comptes rendus de lecture). Si l’attestation doit être acquise pour se présenter à l’examen, le plan d’études le mentionne explicitement.

Conditions préalables pour les étudiant-e-s non francophones

Les étudiant-e-s non francophones auront satisfait aux exigences relatives à l’admission en Faculté des lettres, notamment en ce qui concerne l’examen de français.

En cas de besoin, ils/elles peuvent bénéficier, au cours de leurs études, des cours d’appui linguistique proposés par l’ELCF à toutes les étudiantes et à tous les étudiants non francophones des Facultés, Ecoles et Instituts de l’Université de Genève.

¹ Par “ non francophones ”, nous pensons aux étudiant-e-s pour qui le français n’est ni langue de référence (langue parlée en famille ou avec l’entourage immédiat) ni langue de scolarisation (maturité ou équivalent en français). En principe, ces étudiant-e-s sont soumis-e-s à l’examen d’admission de français de l’Université de Genève.

² Le niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues, où l’on distingue six niveaux allant de A1 à C2 : pour des informations concernant la description des niveaux, voir le site Internet : <http://culture2.coe.int/portfolio//documents/cadrecommun.pdf>

Les étudiant-e-s au bénéfice du Diplôme d'études du français langue étrangère (DEFLE) de l'ELCF sont admis sans conditions³.

Dispositions particulières pour les non francophones

Dans le cadre du module BA7, les étudiant-e-s non francophones pourront bénéficier d'enseignements visant l'affinement des pratiques linguistiques.

Dispositions particulières pour les étudiant-e-s en français ou en linguistique

Les étudiant-e-s qui ont “Langue et littérature françaises” comme autre discipline de BA choisiront un enseignement supplémentaire en littérature française, de manière à compenser l'enseignement commun pour le module BA2. Les étudiant-e-s qui ont “Linguistique” ou “Langue et littérature françaises” comme autre discipline de BA choisiront un enseignement supplémentaire en linguistique ou en linguistique française, de manière à compenser l'enseignement commun pour le module BA4. Dans les deux cas, ils/elles devront soumettre leur choix au directeur ou à la directrice du Département concerné.

³ Il en va de même des étudiant-e-s en possession du Certificat d'études françaises (CEF) ou du Diplôme d'études françaises (DEF).

**BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE
BACHELOR OF ARTS (BA)**

Sauf indication contraire, les enseignements sont annuels.

Sauf indication contraire, aucun matériel (dictionnaire par exemple) n'est autorisé pour les examens.

Module BA1 – Structures de la langue

12 crédits

Objectifs

Développement d'un métalangage scientifique de description de la langue française et de ses structures. Approche théorique assortie d'exercices.

Enseignements

1.1. Grammaire I	2h/Sem de CS
1.2. Phonétique et phonologie du français	2h de CS
1.3. Construction et usage du lexique	2h/Sem de CS

Evaluation

Examen écrit (4h) portant sur la matière des trois cours-séminaires

Module BA2 – Approche des littératures francophones

12 crédits

Objectifs

Développement d'une connaissance générale de la littérature française et des principaux outils de l'analyse littéraire. Accent sur la littérature en contact et sur la francophonie " périphérique ".

Enseignements (choix entre 2.1 et 2.2 comme cours à valeur introductory)

2.1. Textes et contextes	2h de cours
OU	
2.2. Méthodes et problèmes en littérature <i>et</i> Littérature générale	2x1h de cours

ET

2.3. Deux séminaires	2x2h/Sem
A choisir dans une liste mise à jour régulièrement et couvrant les domaines suivants, par exemple : littératures et francophonie, littérature romande, littérature et voyage, littérature et migration, littérature et écologie.	

Attestation

Dans le cadre de l'un des séminaires

Evaluation

Examen oral (env. 30 minutes d'interrogation) portant sur l'ensemble des enseignements du module, avec

Analyse de texte orientée portant sur un passage d'une œuvre étudiée en séminaire (2.3).

Pour 2.1, détermination d'une question propre au cours et liée à la matière traitée sous 2.3.

Pour 2.2, détermination d'une question propre à chacun des cours (deux questions au total) et liée à la matière traitée sous 2.3.

Condition

Les étudiant-e-s qui ont " Langue et littérature françaises " comme autre discipline de BA remplaceront les cours par un enseignement équivalent en littérature française, choisi d'entente avec les responsables de FLE et de littérature française.

Module BA3 – Etude et pratique des écrits académiques

12 crédits

Condition d'accès

Réussite du module BA1 au préalable

Objectifs

Développement d'une réflexion sur les usages académiques du français, avec ses variations synchroniques et diachroniques. Exercices d'écriture en appui.

Enseignements

- | | |
|---|--------------------------|
| 3.1. Analyse et production de textes académiques | 2h/Sem de CS + 2h/Sem TP |
| 3.2. Approche linguistique des discours scientifiques | 2h/Sem de séminaire |
| 3.3. Grammaire II | 2h/Sem de cours |

Attestation

Dans le cadre du séminaire d'approche linguistique des discours scientifiques

Evaluation

Examen écrit (4 heures) portant sur 3.1 et 3.3.

N.B. Les étudiant-e-s peuvent suivre en sus des TP de grammaire en laboratoire pour mettre en pratique les connaissances théoriques du cours. Cet enseignement, dispensé en principe dans le cadre des cours d'appui linguistique, n'est pas crédité.

Module BA4 – Approche linguistique : aspects variationnels

2 x 6 crédits

Objectifs

Thèmes de linguistique française, en particulier de syntaxe et d'analyse du discours. Approche linguistique des différences entre français oral et français écrit. Approfondissement des notions d'oralité/scripturalité, de registre, de norme dans la description, l'usage et l'évaluation du français.

Demi-module BA4a – Linguistique française

6 crédits

Condition d'accès

Réussite du module BA1 au préalable

Enseignements (voir demi-module BA2 du plan d'études de langue et littérature françaises)

- Séminaire 1 de linguistique française : choix d'un séminaire parmi les enseignements proposés 2h/Sem de séminaire
- Séminaire 2 de linguistique française: choix d'un séminaire parmi les enseignements proposés 2h/Sem de séminaire

Remarque : parmi les domaines proposés, les étudiant-e-s veilleront à prendre un séminaire en analyse du discours et l'autre en syntaxe.

Evaluation

Contrôle continu portant sur l'ensemble des enseignements, selon les modalités définies en début d'enseignement

Condition

Les étudiant-e-s qui ont " Langue et littérature françaises " ou " Linguistique " comme autre discipline de BA remplaceront, le cas échéant, l'enseignement de ce demi-module par un enseignement équivalent (linguistique ou linguistique française) choisi d'entente avec les responsables de FLE et de linguistique française.

Demi-module BA4b – Aspects de la variation linguistique en français 6 crédits

Enseignements

Deux séminaires à choix dans une liste mise à jour régulièrement 2 x 2h/Sem
Les enseignements proposés couvrent en particulier les domaines suivants : normes et variations, études de corpus, grammaire(s) : observation critique.

Attestation

Fréquentation régulière des deux séminaires et travail personnel dans l'un d'eux, selon les modalités fixées par l'enseignant-e

Evaluation

Examen oral portant sur la matière des deux séminaires choisis (environ 20 min. d'interrogation)

Module BA5 – Cultures et idéologies linguistiques

12 crédits

Objectifs

Analyse du français en situation de contact. Introduction au plurilinguisme. Approche des représentations et des idéologies autour du français et de la francophonie.

Enseignements

- | | |
|--|-----------------------|
| 5.1. Français en contact et plurilinguisme | 2h/Sem de cours |
| 5.2. Français et politique linguistique | 2h/Sem de cours |
| 5.3. Deux séminaires à choix | 2x2h/Sem de séminaire |
| A choisir dans une liste mise à jour régulièrement et couvrant les domaines suivants, par exemple : représentations et évolution de la francophonie ; le marché des langues en Suisse, en Europe et dans le monde ; situations linguistiques complexes ; le français et ses variétés ; interculturalité. | |

Attestation

Fréquentation régulière des deux séminaires choisis en 5.3 et travail personnel dans l'un des deux séminaires, selon les modalités fixées par l'enseignant-e.

Evaluation

Examen oral relatif à 5.1 et 5.2 (environ 30 minutes d'interrogation)

Module BA6 – Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE

12 crédits

Objectifs

Analyse du français en acquisition, de la notion de FLE et des principales incidences didactiques des théories de l'acquisition.

Enseignements

- | | |
|--|---------------------|
| 6.1. Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE | 2h/Sem de cours |
| 6.2. Compétence linguistique et compétence de communication : analyse des erreurs | 2h/Sem de cours |
| 6.3. Représentations de la langue et de l'acquisition dans quelques méthodes de FLE | 2h/Sem de cours |
| 6.4. Un séminaire | 2h/Sem de séminaire |
| A choisir dans une liste mise à jour régulièrement et couvrant les domaines suivants, par exemple : nouvelles technologies dans l'enseignement des langues ; approche interculturelle en didactique. | |

Attestation

Dans le cadre du séminaire 6.4., selon les modalités prévues par l'enseignant-e

Evaluation

Examen oral portant sur la matière de 6.1, 6.2 et 6.3 (environ 30 min. d'interrogation)

Module BA7 –A option

12 crédits

Compréhension et production écrites et orales **OU** Module libre

Module BA7 Compréhension et production écrites et orales

2 x 6 crédits

REMARQUE: Cette option est réservée aux étudiant-e-s non francophones qui désirent parfaire leurs connaissances du français; elle sera suivie de préférence au début des études.

Objectifs

Techniques de l'expression orale et écrite. Etude des typologies discursives et textuelles, repérage des stratégies de production et de compréhension et affinement des outils linguistiques.

Demi-module BA7a – Compréhension et production écrites

6 crédits

Enseignements

Techniques de lecture et d'écriture

3h de CS

Evaluation

Contrôle continu portant sur l'ensemble des enseignements du demi-module

Condition

La note minimale de 4 est requise pour la réussite de ce demi-module

Demi-module BA7b – Compréhension et production orales

6 crédits

Enseignements

Oral en contexte :

3h de CS

situations de communication et stratégies d'expression

Evaluation

Contrôle continu portant sur l'ensemble des enseignements du demi-module

Condition

La note minimale de 4 est requise pour la réussite de ce demi-module

OU

Module BA7 Module libre

12 crédits

Les étudiant-e-s ont la possibilité de choisir un module offert par d'autres disciplines de la Faculté des lettres. Ils s'orienteront de préférence vers des enseignements en linguistique, dans le cadre de la linguistique générale ou des linguistiques de langues. Parmi ceux-ci, les thématiques traitant des problèmes d'acquisition, d'enseignement des langues et de bilinguisme représentent un très bon complément aux études de FLE.

Dans tous les cas, le choix de l'étudiant-e devra se faire d'entente avec le-la responsable du plan d'études de français langue étrangère.

MODULES OFFERTS AUX ÉTUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

(Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.)

BA5 et BA6 (particulièrement pertinents pour les études en langues vivantes et en linguistique).